



DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA FSU AU CHSCT D DU 7 MAI 2021

Le 31 mars 2021 le Président de la République a annoncé la fermeture des établissements pour 3 à 4 semaines. La semaine du 12 avril 2021 a donné lieu à un mauvais remake un an plus tard de l'impréparation du ministère. Les enseignant-e-s n'ont pu assurer un enseignement en distanciel digne de ce nom.

Le « Nous sommes prêts », annoncé tel un mantra depuis un an, s'est une fois de plus heurté au mur de la réalité.

La FSU se félicite néanmoins que le ministère ait enfin accédé à sa double demande : la fermeture de classe dès le premier cas de Covid et la fermeture de classe en cas de non remplacement pour non brassage. En effet, cela permet de prévenir efficacement la propagation des contaminations dans les établissements.

Dès la première semaine de reprise en présentiel, de nombreuses classes ont dû fermer par manque de remplaçants. La FSU déplore une fois de plus que les moyens ne soient pas à la hauteur des besoins.

Depuis des mois, la FSU ne cesse de réclamer des mesures concrètes en matière de protection : masques chirurgicaux, tests pour tous, priorité à la vaccination pour les personnels volontaires, déploiement de capteurs de CO2 et de purificateurs d'air dans les salles de classe. Les établissements doivent être réapprovisionnés en fonction des besoins en gel hydro-alcoolique et en lingettes désinfectantes.

Pour les masques, trop peu sont réellement utilisables, composition douteuse des premiers lots, et taille farfelue pour les lots 3 et 4. Les enseignants sont aujourd'hui obligés d'acheter leurs propres protections.

Concernant la campagne de tests salivaires, là encore de nombreux couacs sont apparus. Des écoles prévenues 48h seulement avant le passage des tests, des résultats communiqués avec des délais aléatoires, voire non communiqués.

Une fois de plus, la surcharge de travail incombe aux équipes et plus spécifiquement aux directrices-teurs, Et cerise sur le gâteau, ils n'ont pas forcément de retours sur les résultats de ces tests pour prendre les mesures conservatrices qui s'imposeraient.

Les membres FSU du CHSCT regrettent également la non diffusion de ces résultats aux membres du CHSCT et s'interrogent sur la distorsion entre les chiffres communiqués par l'administration et ceux que nous recueillons.

La FSU demande que le 1 euro de participation forfaitaire soit pris en charge par l'employeur.

La distribution des autotests pour les personnels du premier degré a bien eu lieu depuis la reprise des vacances de printemps.

En revanche, pour le 2nd degré, après une semaine de reprise, nous déplorons que ces auto-tests annoncés et tant médiatisés ne seraient toujours pas disponibles dans tous les lycées et collèges du 06.

La santé des personnels, des élèves et celle de leurs familles importent visiblement moins que la communication du ministère. La parole de l'institution est une nouvelle fois remise en cause dans les faits.

La FSU réitère sa demande que les élèves puissent également bénéficier des auto-tests.

Il est toutefois hors de question que les enseignant-e-s soient en charge de cet acte médical pour des raisons évidentes de responsabilité. Il ne nous appartient pas de nous substituer à un pôle médical.

Par ailleurs, d'autres mesures comme la vaccination prioritaire des personnels volontaires aurait pour effet de protéger les personnels eux-mêmes, et par extension les élèves et leur famille, mais également de réduire les absences maladies liées au Covid. Il est plus qu'urgent que la priorité de vaccination des personnels volontaires tant de fois annoncée depuis janvier dernier devienne vraiment réalité pour toutes et tous !

De même, le ministère ne peut reporter sa responsabilité en matière de sécurité des établissements en renvoyant aux collectivités locales la **mise en place de détecteurs de CO2 et de purificateurs d'air** dans les classes. Un financement de l'État est nécessaire pour permettre à toutes les collectivités de pouvoir s'équiper.

Depuis le début de l'année, les professeurs d'EPS auront vécu : du présentiel, du distanciel, des cours en gymnase, sans gymnase, avec masques, sans masque, de l'entretien physique... Ils auront surtout fait, défait, refait...

Les changements incessants de décisions et l'annonce particulièrement tardive le premier mai pour application le 3 mai, révèlent une fois de plus une déconsidération de la discipline EPS et un mépris affiché envers les enseignants et leurs élèves.

Ces revirements nécessitent des concertations et des réorganisations en extrême urgence de la part d'équipes pédagogiques en plein désarroi qui fatiguent et doutent de la pérennité à court terme de leurs choix et de leurs actions.

Que dire de l'image véhiculée par notre ministre s'affichant devant les caméras en train de participer à une caricature de cours d'EPS...

Aujourd'hui, la FSU réclame donc deux engagements au Ministre :

- Permettre aux enseignants d'EPS d'organiser cette fin d'année le plus sereinement possible en garantissant l'accès à l'ensemble des équipements ainsi que la généralisation de la possibilité des effectifs réduits.
- Anticiper la rentrée de septembre afin de permettre un enseignement riche et complet tout en assurant la protection des personnels et du public.

Cette crise sanitaire aura aussi mis à mal les personnels administratifs qui ont dû s'adapter au pied levé sur plusieurs points :

- Le fonctionnement en télétravail/présentiel,
- La multitude de visio conférences,
- Les changements d'emploi du temps,
- La modification de leurs congés annuels (Noël et l'Ascension) pour cause de fermeture des locaux sans anticipation de vos services.

En ce qui concerne les annonces du ministre de mercredi 5 mai, sur le baccalauréat : le ministère a fait le choix de maintenir 2 épreuves écrites et 2 épreuves orales.

Nous continuons à dire que le maintien du grand oral est incompréhensible. Il ne peut pas se tenir de manière équitable vu les conditions dans lesquelles il a été préparé.

En Philosophie, la perspective de donner la possibilité aux jurys de choisir la meilleure note entre celle de l'épreuve et celle du contrôle continu affiche une fois de plus un grand mépris pour les professeurs et les correcteurs.

Il incombe à l'administration d'anticiper cette fois-ci l'organisation de ces épreuves en allouant les moyens humains et matériels aux établissements afin de leur permettre d'organiser au mieux ces épreuves dans des conditions de sécurité sanitaire.

La FSU souhaite avoir des réponses sur différents points qui seront développés au fil de l'ordre du jour.

Comment vont s'organiser les auto-tests pour les élèves ? Quels personnels seront mobilisés ? Quels effectifs ? Quel calendrier ? Dans quels locaux ?

Jusqu'à quelle date les ASA covid se poursuivent-elles ?

Quelle est la démarche pour les personnels vulnérables qui souhaitent reprendre ?

Quel est le nombre de contractuel recruté dans le 1^{er} degré pour les ASA covid ? Pour le remplacement ?

Pour quelles raisons les recrutements ne sont ils pas à la hauteur des besoins ?

Tests salivaires :

Comment les écoles sont elles choisies pour en bénéficier ? Comment la campagne est elle sensée se dérouler ?

Quelle est la liste des écoles panels ? Comment ces établissements ont-ils été sélectionnés ? A quel rythme les tests sont ils réalisés ? Quels en sont les résultats ?

Concernant les personnels administratifs : combien de jours de télétravail ont-ils été attribués et pour combien de personnels du Rectorat, DSDEN, CIO et EPLE ?

Les autotests vont-ils être distribués dans les CIO ?